



Chailly-en-Brie, le 08 février 2016

Téléphone : 01.64.03.09.61  
Télécopie : 01.64.03.10.45  
Mél. : [mairie.chaillyenbrie@wanadoo.fr](mailto:mairie.chaillyenbrie@wanadoo.fr)

## COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2016

Le Conseil Municipal de Chailly-en-Brie s'est réuni en séance ordinaire le 29 JANVIER 2016 à 20h30 sous la présidence de M. LEGER Jean-François, Maire.

**PRESENTS** : Mmes DE GUNTEN Laurence, HOUE Roselyne, MARFELLA Stéphanie, SCHIVO Dominique, WATEAU Laurence, MM. BARBIER Gérard, CORBISIER Sébastien, DRIOT Roger, TOUGNE Rémi, HIERNARD Thierry ;

**POUVOIRS** : Mme RINDERS Mireille à M. LEGER Jean-François ;

**ABSENTS** : Mme GARREAU Carole, MM. NEYRINCK Bruno, PONS Bernard,

**Secrétaire de séance** : Mme HOUÉ Roselyne

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal de Chailly-en-Brie :

### DEMANDE DE REGROUPEMENT COMMUNAUTE COMMUNES CŒUR DE LA BRIE AVEC COMMUNAUTE COMMUNES PAYS DE COULOMMIERS

- **EMET un avis favorable** à la demande de regroupement formulée par la Communauté de Communes de Cœur de la Brie avec la Communauté de Communes du Pays de Coulommiers.

### DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE 2016 – RUE ST MEDARD

- **SOLLICITE** la subvention au titre du produit des amendes de police auprès du Conseil Départemental afin de financer les projets d'équipement des abords de l'école de barrières de sécurité et d'éclairage du passage piétons face à l'école.

### AVENANT CONTRAT ENTREPRISE WIAME VRD

- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 relatif au marché WIAME pour la somme de 59 889 € HT (14 794 € HT sur le budget commune dans le cadre de travaux sur réseau pluvial et 45 095 € HT sur le budget assainissement dans le cadre de travaux sur conduites à la Tuilerie Caboche et au Martroy)

### AVENANT MAITRISE D'ŒUVRE SUIVI TRAVAUX MARTROY ET TUILERIE CABOCHE

- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer l'avenant concernant la maîtrise d'œuvre pour les travaux sur les hameaux précités pour surcroît de suivi entraîné par les travaux non-prévus initialement, le montant de l'avenant s'élevant à 1000 € HT.

### CONVENTION REFACTURATION BOISSY LE CHATEL « FRAIS D'ETUDES » PROJET PASSERELLE

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à passer et signer convention avec la commune de Boissy le Châtel en vue de lui refacturer pour moitié les frais d'études subaquatiques se rapportant au chantier de la passerelle « Initiative 77 ».

#### DELIBERATION SPECIALE 25 %

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des dépenses d'investissement inscrites aux budgets 2015, pour les opérations suivantes :

#### BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

- |                                     |                 |                 |
|-------------------------------------|-----------------|-----------------|
| 1. Radars pédagogiques :            | 5 641.80 € TTC  | (article 2188)  |
| 2. Etudes plans topographiques :    | 8 061.30 € TTC  | (article 2031)  |
| 3. Avenant entreprise WIAME VRD     | 17 752.80 € TTC | (article 2315)  |
| 4. Avenant contrat Maîtrise d'œuvre | 1 000.00 € TTC  | (article 2031)  |
| 5. Désherbeur mono-brosse           | 7 968.00 € TTC  | (article 21578) |

#### BUDGET ASSAINISSEMENT

- |                                   |                |                 |                |
|-----------------------------------|----------------|-----------------|----------------|
| 1. Annonces publicitaires MAPA :  | 300.38 € HT    | 360.46 € TTC    | (article 2033) |
| 2. Avenant entreprise WIAME VRD : | 45 095.00 € HT | 54 114.00 € TTC | (article 2315) |

#### RETRAIT CONVENTION DRIHL ENREGISTREMENT DES DEMANDES DE LOGEMENT SOCIAL

- **DECIDE** de ne plus adhérer au service d'enregistrement national des demandes de logement social sur la commune de Chailly-en-Brie, eu égard au faible volume de demandes, à l'offre quasi-inexistante de logements sociaux sur la commune et aux frais engendrés par la numérisation des documents à transmettre au service d'enregistrement national.

#### CONSEIL DEPARTEMENTAL BAIL D'OCCUPATION AGENCE ROUTIERE TERRITORIALE

- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 le nouveau contrat de bail de location récemment réévalué pour les locaux qu'occupe l'Agence Routière Territoriale 8 rue du Parc.

#### ACQUISITION PARCELLES B31-B32 LA BRETONNIERE / A 188 LES SABLES

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire l'acquisition de parcelles situées sur le hameau de la Bretonnière et dans la côte des Sables au prix actuel de la terre agricole, à savoir 0,50 €/m<sup>2</sup> en zone naturelle. Ces parcelles seront donc acquises aux prix ci-après :
  - Parcelle cadastrée B 31, au prix de 490.50 €,
  - Parcelle cadastrée B 32, au prix de 314.00 €
  - Parcelle cadastrée A 188, au prix de 1 477.50 €

plus les frais afférents, et à **SIGNER** les actes notariés et tous actes se rapportant à ces acquisitions. La rédaction des actes sera confiée à l'étude de Maître GRAELING.

#### QUESTIONS DIVERSES / TOUR DE TABLE

Monsieur le Maire lève la séance à 22h00.

Le Maire,

JF. LEGER

